

PROGRAMME ACADÉMIQUE

FORMATION

CONTINUE

2024 - 2025

CADRE DE MISE EN OEUVRE

Formations d'initiative locale

INTERCATÉGORIELLES

INTERDEGRÉS

2ND DEGRÉ

Société

Tuamotu

Marquises

Australes

Gambier



La Polynésie française a pour ambition d'offrir une formation continue plus adaptée aux spécificités locales et qui réponde aux besoins de tous les acteurs de l'éducation afin de consolider son système éducatif en faveur de l'épanouissement et de la réussite des élèves.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les formations d'initiative locale (FIL). Elles doivent :

- Favoriser la construction en équipe de réponses mieux adaptées au contexte d'exercice, en promouvant les collectifs apprenants, inter catégoriels et inter degrés notamment.
- S'ancrer dans des logiques plus ascendantes (bottom up) où l'expression et la remontée des besoins des personnels est centrale.

Les formations d'initiative locale se posent comme des leviers stratégiques de l'émergence d'établissements-apprenants. Aussi, le département de la formation continue et de l'innovation (DFCI) s'engage dans une réelle démarche d'accompagnement des chefs d'établissement pour faciliter et dynamiser la mise en œuvre des FIL.

1. Des formations d'initiative locale articulées au schéma directeur et à la politique éducative de la Polynésie française

1.1. Le schéma directeur : principes et axes fondateurs

Le schéma directeur de la formation continue 2022-2025 adopte une présentation nouvelle autour d'objectifs prioritaires déclinés en thématiques. Il s'appuie sur 7 grands principes.

Principes du schéma directeur

	Principe d'universalité	Le schéma directeur s'adresse à tous les personnels
	Principe de continuité	Le schéma directeur traduit le nécessaire continuum entre formation initiale, formation continuée et formation continue
	Principe de proximité	Le schéma directeur privilégie des actions conduites le plus possible en proximité des environnements professionnels et en lien avec le déploiement de la gestion des ressources humaines de proximité
	Principe de diversité	Le schéma directeur favorise la diversification des viviers de formateurs et la valorisation des compétences des personnels
	Principe de reconnaissance	Le schéma directeur valorise des compétences acquises lors des formations
	Principe d'hybridité	Le schéma directeur combine l'ensemble des modalités de formation continue (présentiel, distanciel, hybride)
	Principe de culture commune	Le schéma directeur favorise les formations interdegrés, inter-catégorielles, inter-métiers, voire interministérielles; il s'appuie sur l'analyse des pratiques professionnelles et la formation entre pairs

Il s'articule autour de 6 axes structurants : république, enseignement, jeunesse et sports, GRH, encadrement et numérique.

Axes du schéma directeur

AXE 1	République	Incarner, faire vivre et transmettre les valeurs de la République et les principes généraux de l'éducation, afin de fédérer l'ensemble de la communauté éducative autour d'une conception partagée de ces valeurs.
AXE 2	Enseignement	Accompagner et former les équipes pédagogiques et éducatives, afin de perfectionner les pratiques professionnelles et de favoriser la réussite scolaire de tous ainsi que l'éducation tout au long de la vie; les contenus didactiques et pédagogiques constituent ainsi un pilier essentiel des enjeux de formation pour les personnels enseignants et d'éducation.
AXE 3	Jeunesse et sport	Piloter la mise en œuvre au niveau territorial des politiques de la jeunesse, de l'engagement, d'éducation populaire et des sports, notamment pour les personnels de la jeunesse et des sports, et promouvoir la continuité entre le temps scolaire et le hors temps scolaire.
AXE 4	Gestion RH	Accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents et des collectifs de travail par la transformation des politiques RH et de formation, afin de réaffirmer le primat de la formation continue parmi les leviers d'une politique renforcée de valorisation des ressources humaines, d'accompagnement et de développement professionnel des personnels.
AXE 5	Encadrement	Accompagner les encadrants dans l'exercice de leurs responsabilités pédagogiques et managériales, afin de consolider leur posture et leur permettre de développer l'ensemble des compétences transversales nécessaires à l'exercice de leur fonction et à la mise en oeuvre des projets de transformation.
AXE 6	Numérique	Consolider les connaissances, les compétences et les usages du numérique, afin de faire du numérique un outil et un levier du développement professionnel.

1.2. Des dispositifs cadres en écho à la politique éducative

Pour une offre de formation conforme aux nouveaux axes stratégiques et aux nouvelles priorités académiques de la Polynésie française, les neuf dispositifs cadres suivants sont disponibles :

20240009	PROJETS D'ETABLISSEMENT, INTERDEGRES ET INTERCATEGORIELS
20240008	EXPERIMENTATION, INNOVATION, ECOSYSTEMES LOCAUX
20240007	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
20240006	AMENAGEMENT, MAINTENANCE, ENTRETIEN
20240005	PREVENTION, HYGIENE, SANTE ET SECURITE
20240004	EVALUATION
20240003	CLIMAT ET PERSEVERANCE SCOLAIRE
20240002	ECOLE NUMERIQUE
20240001	ECOLE INCLUSIVE

Chacun de ces neuf dispositifs cadres visent des objectifs de formation spécifiques :

20230001- ECOLE INCLUSIVE

Assurer une scolarisation de qualité pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

20230002- ECOLE NUMERIQUE

Intégrer l'usage du numérique dans ses pratiques pédagogiques en complément des modalités plus classiques d'intervention à partir du développement des compétences numériques des usagers, enseignants et élèves.

20230003- CLIMAT ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES

Améliorer la qualité de vie à l'école en appui des sciences cognitives et des didactiques des différentes disciplines.

20230004- EVALUATION

Faire entrer dans les établissements une culture de l'évaluation, pour parvenir à susciter, à l'interne, des modifications d'organisation et des pratiques professionnelles au bénéfice de la réussite des élèves et de l'épanouissement de la communauté éducative.

20230005- PREVENTION, HYGIENE, SANTE ET SECURITE

Acquérir des techniques et une méthodologie pour éviter, évaluer, combattre les risques. Il s'agit de mettre en place des mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents en établissements.

20230006- AMENAGEMENT, MAINTENANCE, ENTRETIEN

Acquérir et développer des compétences de maintenance préventive, de réparation, de sécurisation et d'entretien. Il s'agit principalement des interventions sur les structures, les équipements techniques et les espaces environnants.

20230007- GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Découvrir et maîtriser les aspects de la gestion administrative et financière des établissements. Gestion administrative et mise en œuvre de procédures. Méthodes et outils de pilotage financier.

20230008- EXPERIMENTATION, INNOVATION, ECOSYSTEMES LOCAUX

Mettre en œuvre des actions de formations pour répondre aux actions spécifiques de l'écosystème polynésien.

20230009- PROJETS D'ETABLISSEMENTS, INTERDEGRES ET INTERCATEGORIELS

Faire entrer dans les collèges et lycées une culture partagée et parvenir à susciter, à l'interne, des modifications d'organisation et de fonctionnement pour la réussite de tous les élèves.

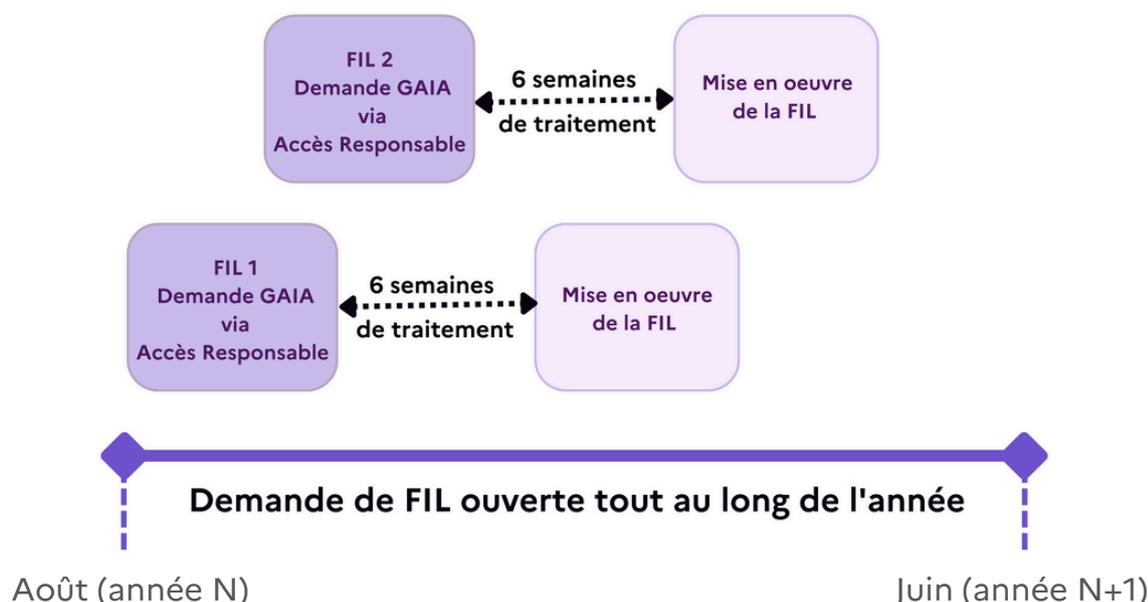


2. Des procédures de mise en œuvre facilitées

2.1. La temporalité

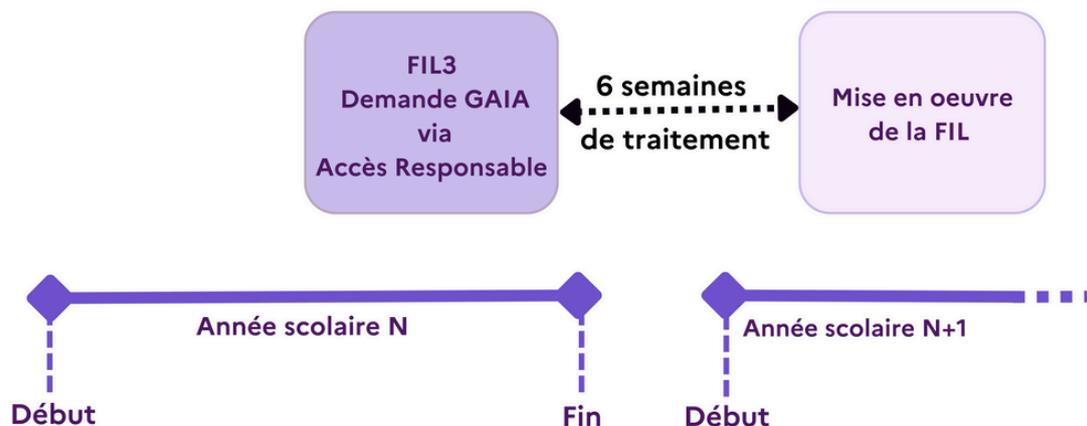
Afin de favoriser les actions de formation en continu, la campagne de demande de FIL est ouverte tout au long de l'année scolaire.

Campagne d'ouverture des FIL : Août (année N) à juin (année N+1)



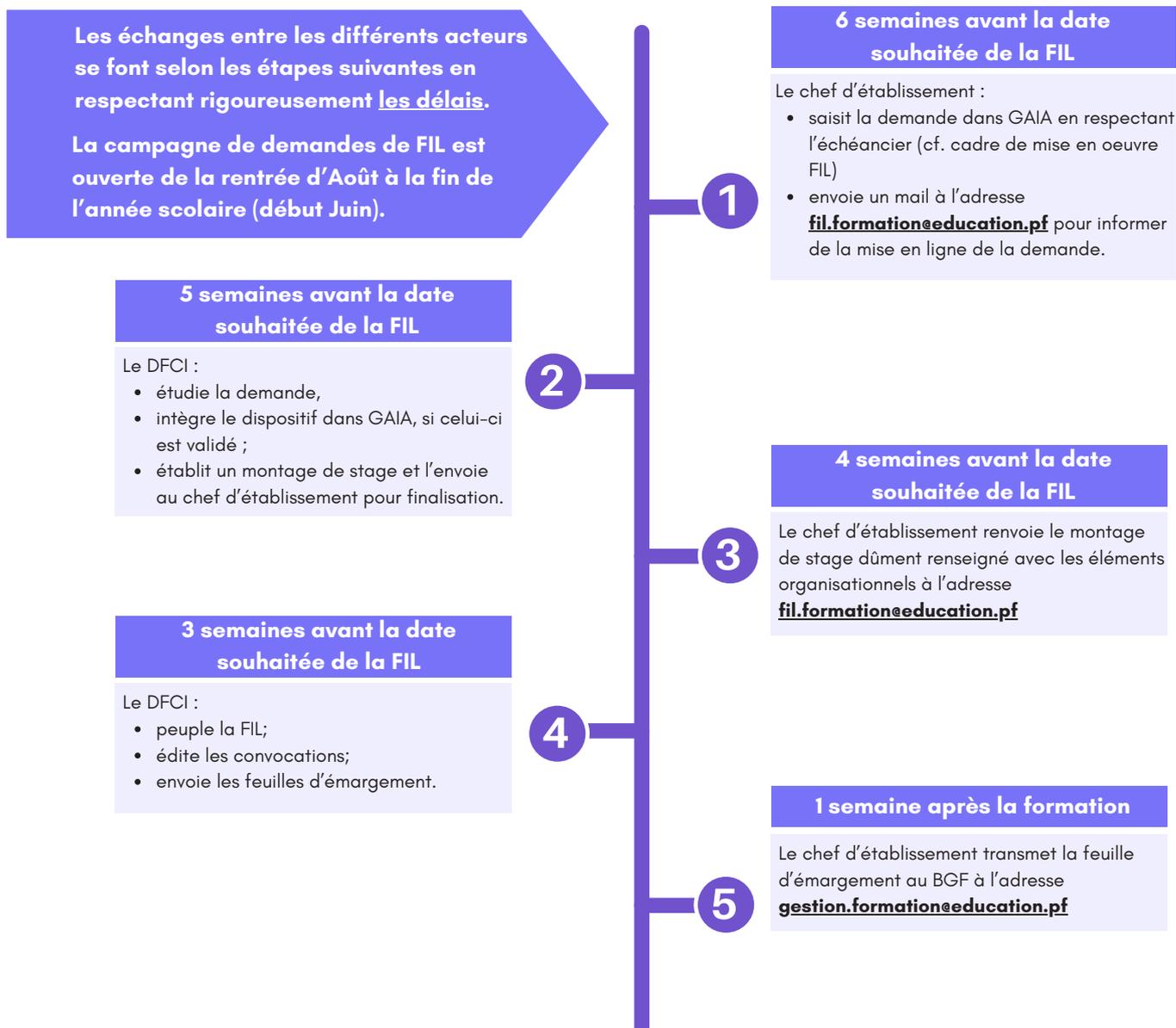
Pour assurer une mise en œuvre dès la rentrée scolaire, les demandes de FIL peuvent intervenir dès la fin de l'année scolaire pour l'année scolaire suivante.

Demande de FIL se chevauchant sur deux années scolaires



2.2. Les étapes de la demande

Les échanges entre les différents acteurs se font selon les étapes suivantes. Le respect des délais est essentiel pour un traitement rapide de la demande de FIL.



3. Le DFCl en soutien pour une mise en oeuvre réussie

3.1. Vos interlocuteurs privilégiés

Référents FIL		
Andy CHANSAUD	40 46 29 60	fil.formation@education.pf
Miriama CHEBRET	40 46 28 60	

3.2. Des formateurs académiques, un vivier d'experts

Huit formateurs académiques exercent leurs activités au sein de l'académie de la Polynésie française et sur l'ensemble du territoire. Afin d'assurer leur mission de formation, un mi-temps de décharge d'enseignement leur est attribué les jeudis et vendredis. En relation étroite avec les corps d'inspection et le département de la formation continue et de l'innovation, ces derniers viennent enrichir le vivier de formateurs.

Retrouvez le catalogue précisant le profil de compétences de chacun à l'adresse ci-dessous :

 [catalogue des formateurs](#)

4. Memento : Ce qu'est une FIL

